

# LE TRIFLUVIEN

AVANT TOUT SOYONS TRIFLUVIENS.

Vol. XVIII.—No. 79.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE

E. F. PANNETON, DIRECTEUR.

TROIS-RIVIERES  
VENDREDI 23 DECEMBRE 1906

## Correspondance

Trois-Rivières, 22 décembre 1906  
Monsieur le Directeur  
du "Trifluvien",

A une séance tenue le 26 novembre dernier, le conseil de ville de Trois-Rivières a décidé de vendre à 1 p. c. de prime une partie, — soit \$25,000, — des débetures municipales rapportant 4 1-2 p. c. d'intérêts, remboursables dans cinquante ans et payables au bureau de la Banque d'Hochelaga, à Montréal.

Vous avez, dans l'édition de votre journal en date du 30 novembre, résumé exactement, je le présume, les débats qui ont précédé cette décision du conseil.

Au cours de ces débats, la part que j'ai prise, comme Président du comité des finances, dans les négociations poursuivies durant le mois de juin et de juillet 1906, aux fins de vendre en bloc toutes nos débetures, lesquelles s'élevaient à environ \$300,000.00, n'a pas été, je le constate, représentée sous son vrai jour.

Je désirerais rectifier certaines assertions qui me paraissent erronées et en outre, comme j'ai été intimement mêlé à cette question de la vente des débetures, si importante pour le public trifluvien, je crois opportun de faire quelques observations sur la ligne de conduite adoptée par le conseil.

La corporation de la cité de Trois-Rivières doit environ \$300,000.00 sous forme de billets escomptés aux Banques. Le taux d'escompte de ces billets étant de 5 1-2 p. c. l'an, — ce qui équivaut à un intérêt de 5.82 1-2 — elle paie sur cette dette un intérêt annuel de \$17,475.00.

Dans le but d'éteindre cette dette si onéreuse, le conseil de ville entreprit, de nouveau, vers le mois de juin dernier, de céder à des conditions avantageuses les débetures, s'élevant à environ \$300,000.00, que la corporation avait le pouvoir d'émettre pour cet objet.

Je fut chargé par le conseil de m'occuper de la négociation de cette affaire, et, après quelques démarches, j'obtins, vers le 22 juin, de M. A. P. Lespérance, gérant de la Banque d'Épargne, de la cité et du district de Montréal, une offre, aux termes de laquelle la corporation pouvait vendre toutes ses débetures soit environ \$300,000.00 à 2.45 de prime, l'intérêt sur ces débetures étant, comme je l'ai dit déjà, de 4 1-2 p. c. l'an.

Peu de temps après cette offre, un courtier, de Montréal, fit une proposition plus avantageuse encore que celle M. Lespérance; il offrait d'acheter aussi toutes nos débetures à 2.75 de prime et se chargeait, en outre, de l'impression des coupons. Le coût de cette impression pouvait s'élever à environ \$300.00.

Ce courtier ne voulant pas toutefois s'engager définitivement, sans avoir, au préalable, pris des renseignements sur la condition financière de notre cité, demanda et obtint, pour ce faire, un certain délai.

On admit qu'il eût été imprudent, à cette phase des négociations, de rendre publiques ces deux offres.

Il est clair que le courtier montréalais, s'il eût connu l'offre de M. Lespérance à 2.45, n'aurait pas maintenu la sienne à 2.75 et ne se serait pas chargé

en outre de l'impression des coupons des débetures.

Après s'être renseigné, ce qui prit quelques jours, le courtier de Montréal retira son offre. Vers le même temps les élections municipales eurent lieu, et l'offre de M. Lespérance, à 2.45 de prime, ne put être portée à la connaissance du conseil de ville qu'à une assemblée tenue vers le 25 juillet.

Le conseil accepta la proposition de M. Lespérance, mais celui-ci alléguant que cette acceptation était tardive et que des changements étaient survenus dans les conditions du marché monétaire, refusa de persister dans son offre et déclara qu'il n'achèterait plus les débetures qu'au pair, c'est-à-dire sans prime aucune.

Cette dernière offre fut soumise au conseil et refusée par lui à sa séance du 30 juillet dernier.

Voilà les faits, et je soutiens que, dans cette affaire, ma conduite ne peut-être sujette à aucun blâme.

Il y a plus: quand M. Lespérance offrait d'acheter au pair nos \$300,000.00 de débetures, il proposait un marché de beaucoup plus avantageux que celui accepté par le conseil de ville le 26 Novembre dernier, lorsqu'il a consenti à vendre, à un 1 p. c. de prime, une partie seulement de ces mêmes débetures, soit \$25,000.00.

Il ne faut pas oublier que le conseil en vendant les débetures a pour but d'éteindre les dettes que la corporation a contractées sur billets (\$300,000.00) et dont l'intérêt annuel s'élève à \$17,475.00.

Quel avantage la corporation obtient-elle en vendant, à 1 p. c. de prime une partie, — soit \$25,000.00 de ses débetures, lesquelles rapportent 4 1-2 p. c. d'intérêt l'an?

Pour ces \$25,000.00 de débetures, la corporation reçoit \$25,000.00 qu'elle applique à l'acquittement d'une partie de ses billets. L'intérêt des débetures, étant de 4 1-2 p. c., elle aura donc à payer sur les \$25,000.00 un intérêt de \$1,125.00. Elle continuera à payer 5 1-2 p. c. d'escompte, — ce qui équivaut à 5.82 1-2 d'intérêt l'an, sur la balance de ses billets, soit \$275,000.00 et elle aura en conséquence à solder un intérêt annuel de \$16,018.80 sur cette balance. Ces deux sommes de \$16,018.80 et de \$1,125.00 forment un total de \$17,143.80. De ce montant il faut déduire \$250, — représentant le 1 p. c. de prime sur les \$25,000.00 de débetures payé à la corporation par l'acquéreur, ce qui donne \$16,893.80. Dans ce marché la corporation, au lieu de payer comme autrefois \$17,475.00 d'intérêt annuel, ne paie plus que la somme de \$16,893.80 et réalise conséquemment un bénéfice net de \$581.20.

Quel avantage la corporation aurait-elle obtenu, si elle eût accepté de vendre au pair les \$300,000.00 de débetures?

L'intérêt de \$300,000.00, à 4 1-2 p. c., représente une somme annuelle de \$13,500.00. Au moyen des \$300,000.00 fournies par la Banque d'Épargne comme prix d'achat de ces débetures, la corporation acquittait tous ses billets, sur lesquels elle paie, à 5.82 1-2, un intérêt annuel de \$17,475.00 et ne payait sur les débetures cédées à la banque qu'un intérêt de 4 1-2 p. c. soit \$73,500.00. Elle réalisait donc un bénéfice net de \$3,975.00.

Le tableau ci-dessous met clairement en lumière la différence entre les deux transactions.

OFFRE ACCEPTEE PAR LE CONSEIL DE VILLE

Escompte annuel payé par la corporation avant l'acceptation de l'offre sur \$300,000.00 de billets escomptés aux banques à 5 1-2 p. c. équivariant à 5.82 1-2 d'intérêt l'an. \$17,475.00

Intérêt annuel à 4 1-2 p. c. sur les \$25,000.00 de débetures vendues. \$1,125.00

Escompte annuel à 5 1-2 p. c. à équivalent à un intérêt annuel de 5.82 1-2 sur \$275,000.00, balance des billets restant dus. 16,018.80

à déduire 1 p. c. de prime sur \$25,000.00 250.00

Diminution de l'intérêt annuel à être payé par la corporation 16,893.80

OFFRE DE M. LESPERANCE REFUSEE PAR LE CONSEIL DE VILLE

Escompte annuel payé par la corporation avant l'offre sur \$300,000.00 de billets escomptés aux banques à 5 1-2 p. c. équivariant à 5.82 1-2 d'intérêt l'an. \$17,475.00

Intérêt annuel à 4 1-2 p. c. sur \$300,000.00 de débetures 13,500.00

Diminution de l'intérêt annuel à être payé par la corporation 3,975.00

Diminution de l'intérêt annuel à être payé par la corporation dans la transaction acceptée par la ville 581.20

On que la corporation aurait gagné de plus par an si l'offre de M. Lespérance eût été acceptée 3,393.80

Dans le premier cas, la cité de Trois-Rivières ne diminue l'intérêt qu'elle paie annuellement que de \$581.20, et il lui reste pour \$275,000.00 de billets dans les banques; dans le second cas elle réduit le même intérêt de \$3,975.00 et elle retire tous ses billets.

Voilà les deux transactions dans toute leur réalité et personne ne peut démontrer que mon assertion est fautive.

On se réjouit au conseil d'avoir fait une économie de \$581.20 et on a rejeté d'emblée la proposition qui en produisait une de \$3,975.00; c'est à n'y pas croire.

On avait l'occasion de retirer des banques les \$300,000.00 de billets souscrits par la corporation; on pouvait mettre fin au ridicule spectacle d'une cité comme Trois-Rivières tenant la conduite d'un petit commerçant aux abois, dont les affaires périclitent.

On n'a pas jugé à propos de faire pour Trois-Rivières ce que le premier marchand venu saurait trouver pour la sauvegarde de ses intérêts.

Se serait superlativement risible, si cela n'était si dommageable car une somme de \$3,393.80 — c'est la différence de bénéfice entre les transactions — constitue un joli chiffre, et la corporation de Trois-Rivières n'est pas tellement riche qu'elle puisse ainsi dédaigner une somme de \$3,393.80 et la jeter à l'eau tous les ans.

L'offre faite en dernier lieu par M. Lespérance était une aubaine. Il faut de plus prendre en considération le fait que, depuis des années, nos débetures traînent sur le marché. Est-ce de nature à augmenter le crédit de la ville?

Il s'écoulera beaucoup de temps avant que nous ayons l'opportunité de vendre nos débetures à des conditions aussi

## P. A. COVIN

— IMPORTATEUR DIRECT DE —

### Ferronneries & Quincailleries

Département du Gros 13, RUE CRAIG.

Magasin de Détail 8, RUE DU PLATON

#### SPECIALITES

Marchandises pour Marchands, Forgerons, Voituriers et Constructeurs. Ces messieurs trouveront un assortiment complet et des lignes dont ils ont besoin, et ce, à des prix garantis.

Agent pour les célèbres Vernis Valentine & Cie, de New-York et Harland & Sons, Merton, Angleterre.

Toute commande par la malle est promptement et soigneusement remplie.

avantageuses et je mets nos échevins au défi d'en obtenir de telles à l'heure présente.

Veillez agréer, Monsieur le directeur, avec mes remerciements, l'assurance de ma très cordiale estime.

Bien à vous,  
P. A. DROLET.

## LETRES NON RECLAMES

Bédard Pierre  
Bertrand C. K  
Belle Annie Miss  
Boulangier Albert  
Champoux Nap.  
Denommé Edouard  
Dallaire Joseph 46 Duplessis-Bochgrd

Ducharme Claudia Notre-Dame (2)  
Duplessis Oliva  
Doucette Elmafe  
Ferron Angeline  
Fortier Auguste  
Gagnon Arthur  
Genest Arthur  
Gagnon George  
Grégoire Joseph  
Limage Adélarde rue des Commissaires

Laurent Amédée  
Langlois Mathias  
Lacombe Alfred  
Laplante Yvonne Melle  
Milette Joseph 56 St-Philippe  
Massé Marianne Melle Hamcock

Morin Joseph, 27 St-Prosper  
Moisan Joseph fils, Notre-Dame

Murray Charlie  
Normandin Henriette Miss  
Paul John  
Pothier Adeline Melle 36 Niverville (2)

Ricard Israël pour remettre à Wilfrid Ricard  
Richard Aurèle  
Ronheau André  
Rousseau Mad. rue du Fleuve  
Tellier Clara Melle  
Thibodeau David  
Turgeon Azariste  
Verrette Delia Miss

Ces lettres seront expédiées le 30 déc. 1906.

## St Maurice Valley Ry

Les trains du chemin de fer de la Vallée du St-Maurice circulent comme suit: Depart de Shawinigan-Falls, 9.30 a. m. et 6.45 P. M., pour arriver aux Trois-Rivières à 11 A. M. et 8 P. M.; allant au nord, les trains laissent Trois-Rivières à 7.15 A. M. et 5 P. M., arrivent à Shawinigan Falls à 8.45 A. M. et 6.15 P. M.

Jusqu'à nouvel ordre ce service se fera tous les jours excepté le Dimanche.

J'ai été guéri de la goutte Rhumatismale par le Liniment Minard.

ANDREW KING

Halifax  
J'ai été guéri de Bronchite angine par le Liniment Minard, Lt-Col. C. CROVE READ, Sussex

J'ai été guéri de Rhumatisme aigu par le Liniment Minard, C. S. BILLING  
Markham Ont.

Canada, Province de Québec, Cité et District des Trois-Rivières. La Corporation de la Cité des Trois-Rivières Demanderesse vs Pacifique Dumas de la ville de Montréal et faisant affaire en la cité des Trois-Rivières comme propriétaire de jeux de Quilles, Défendeur. Le septième jour de janvier prochain (1907) à dix heures de l'avant-midi au bureau et place d'affaires du dit Défendeur au No 36 rue Hart en la cité des Trois-Rivières seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause consistant en Jeux de Quilles, installation pour gaz et lumière électrique etc. condition argent comptant. Trois-Rivières 28 Décembre 1906.

JOSEPH BELLEFEUILLE,  
H. C. S.

Canada, Province of Quebec, District of Three-Rivers, The Corporation of the City of Three-Rivers Plaintiff vs Pacifique Dumas of the city of Montréal and doing business in the city of Three-Rivers as proprietor of Bowling Alley, Defendant. On the seventh day of January next at ten of the clock in the forenoon at the place of business of the said Defendant at No 36 Hart St. in the city of Three-Rivers, will be sold by authority of Justice, all the goods and chattels of the said Defendant seized in this cause consisting in a Bowling Alley, installation for gaz and electric light, etc., terms cash. Three-Rivers 29 décembre 1906.

JOSEPH BELLEFEUILLE,  
B. S. C.

LINIMENT MINARD guérit des Rhumes.

## CHASSEURS

Renseignez-vous  
Demandez notre liste de prix pour pelletteries — nous vous l'enverrons gratis sur demande. Ne vendez pas de peaux avant de l'avoir vu. Nous sommes la maison la plus considérable dans ce commerce et vous y gagnerez certainement en faisant affaire directement avec nous.  
REVILLON FRERES, LITEE.,  
104, RUE MCGILL, MONTREAL.





## LE TRIFLUVIEN

VENDREDI 28 DECEMBRE 1906

## Aux Lecteurs du Trifluvien

Avec le présent numéro, je cesse d'agir comme directeur du "Trifluvien"; je ne puis quitter cette position sans remercier les lecteurs de l'indulgence qu'ils m'ont témoignée et leur demander excuse de n'avoir pu faire davantage pour eux. Je dois aussi des remerciements tout particuliers aux amis qui ont bien voulu m'aider de leur collaboration, car je sais que je leur dois une bonne part de la popularité acquise par le "Trifluvien" durant ces deux dernières années.

En prenant la direction du journal je lui ai donné une orientation nouvelle, en m'occupant exclusivement des intérêts trifliviens en dehors de toute considération politique; l'augmentation de la circulation et de la faveur populaire ont prouvé que j'avais eu raison.

Plusieurs questions ont été traitées dans nos colonnes durant ces deux années. La première en date et en importance a été celle du fondateur des Sœurs de l'Assomption de Nicolet; la file du "Trifluvien" pourra certainement à l'avenir être consultée avec profit toutes les fois qu'il s'agira de cette polémique. Citons entre autres les questions de la traverse, de l'amélioration de notre système d'aqueduc et de nos divers services municipaux; celle de nos différentes institutions trifliviennes, religieuses, éducationnelles commerciales ou industrielles, et enfin la question de l'appellation anglaise de notre ville. Les débats de notre Chambre de Commerce et surtout ceux de notre Conseil de Ville, ont aussi tenu une large place dans nos colonnes. En traitant toutes ces questions, celle du Conseil surtout j'ai peut-être fait des mécontents mais je crois n'avoir jamais commis d'injustice. Plusieurs de mes notes éditoriales ont eu les honneurs de la reproduction dans les journaux étrangers, citons entre autres un article sur "l'Américanisation du Canada" et celui intitulé "Petits et grands journaux"; je dois des remerciements aux confrères de Québec et de Montréal pour les bonnes paroles qu'ils m'ont adressées en reproduisant ces articles.

Je garderai un agréable souvenir des rapports que j'ai eu avec tout le personnel de la maison P. V. Ayotte et de la courtoisie avec laquelle les employés du journal et de l'imprimerie m'ont tout spécialement traité.

Après l'expérience des deux années que je viens de faire, je reste convaincu qu'un journal se tenant en dehors de toute politique active et sonnante la note locale, peut jouer un rôle très important et rendre des services signalés à notre ville. C'était là le programme que je m'étais tracé et que je me suis efforcé de remplir, heureux si j'ai pu en agissant ainsi rendre quelques services à la cause trifluvienne; je croirai alors avoir atteint mon but et payé une petite part de ce que tout citoyen doit à la ville qui l'a vu naître.

E. F. PANNETON, M. D.

Trois-Rivières, 28 décembre 1906.

## LES DESILETS

Par Mgr Richard.

(Suite)

FRANÇOIS DESILETS V, frère des précédents, marié en 1807 à Marie-Françoise Gaudet était établi au village Godroy par de St-Gregoire 4. Il eut une petite famille, savoir: 1o FRANÇOIS b.4, 13 sept. 1808; m.4, 14 fév. 1850 a Marguerite Hébert (de Joseph et de Marguerite Lamothe).

C'est ici le père de nos concitoyens et amis: "Petrus", "Alfred" et Gédéon Désilets et du regretté M. le Grand-Vicaire Luc Désilets b.4, 23 déc. 1831, ordonné prêtre 25 sept. 1859, s. au Cap 2 sept. 1888.

2o JULIE b.4, 23 sept. 1811; m.4, 13 janv. 1824 à Joseph Hébert (de Joseph et de Marguerite Lamothe).

3o LUCIE b.4, 14 fév. 1813, m.4, 11 mars 1814.

4o MARIE-ZOE b.4, 21 mai 1814; m.4, 13 fév. 1836 à Jean-Bte Bergeron (de Pierre et de Charlotte Bourgeois).

5o MARIE des ANGES (Angélique) b.5, 16 fév. 1816 s.4, 5 mars suivant.

6o MARIE-CALIXTE b.4, 9 juin 1817.

Marie-Françoise Gaudet est décédée au mois d'août 1817, âgée de 36 ans (43); et, après un assez court veuvage, FRANÇOIS DESILETS convola en 2o avec Cécile Beaudet.

LOUIS - CHARLES DESILETS V, frère des précédents, marié à St-Gregoire 4, en 1811 à Marie-Madeleine Lefebvre-Descoeteaux, établi à la Grand-rivière. Enfants:

1o LOUIS b.3, 29 mai 1812, s.4, 14 nov. 1815, âgé de 4 ans.

2o JOSEPH b.4, 10 nov. 1813, s.3, 12 août 1837, âgé de 23 ans. Il est qualifié de journalier.

3o MARIE-ANGELIQUE b.4, 21 mai 1815.

4o LOUIS-FRANÇOIS b. au Cap de la Madeleine 16 janvier 1817.

5o NARCISSE b.3, 15 mars 1819, établi à St-Maurice, marié le 11 janv. 1848 à Scholastique Doucet (de Joseph et de Marguerite Martel) des Trois-Rivières.

C'est le père de M. l'abbé Nérée Desilets b. à St-M. 23 janv. 1864, ord. le 16 juin 1889, succ. vicaire au Mont-Carmel, à St-Luc, aux Trois-Rivières, aujourd'hui curé de Farmington, diocèse de Portland Me.

6o MARIE-FELICITE b.4, 16 juillet 1820; m..... à Henry Sreman, ancien soldat.

7o FRANÇOIS b.4, 30 nov. 1822; m.3, 2 oct. 1848 à Louise Terrieau (d'Hyacinthe et de Marie Valière).

8o MARIE-MARGUERITE,

b.4, 5 fév. 1825, s.3, 1er oct. 1837 âgée de 14 ans.

9o JEAN-NOEL b.4, 26 déc. 1826.

10o THEOPHILE b. à Bécancourt, 20 sept. 1832, s.3, 12 déc. 1839 âgé de 7 ans.

J'ai compté dans ces treize familles Désilets, 120 enfants qui se trouvaient parents avec mère du trois au trois. C'est une moyenne de 9.23 par famille. Sans doute, bon nombre de ces enfants sont morts au berceau ou avant de se marier. Tout de même, j'ai relevé dans ces treize familles, 68 nouveaux ménages qui n'ont pas dû déroger aux bonnes traditions de leurs pères; ainsi que je l'ai noté pour quelques familles. En sorte que je devrais compter, chez les Désilets, pas moins de 500 parents du 4 x 4, en réduisant la moyenne à huit par famille.

N'oublions pas que ces chiffres ne comprennent pas les enfants des neuf filles Désilets, mariées, chez les quatre frères de Thérèse, non plus que les enfants de ses trois sœurs.

Je dois enfin noter que, depuis bien longtemps, les études classiques sont en honneur chez les Désilets. Naturellement ceux de Nicolet ouvrirent la voie; et le premier prêtre Désilets, Louis

Onésime, était de Nicolet même, né l'année de la fondation du Séminaire.

Louis et Isidore, de Bécancourt ont tenu à faire instruire tous leurs enfants. François de St-Grégoire en fit autant pour quatre de ses fils. Cet exemple est suivi par la génération actuelle; en sorte que l'on compte aujourd'hui plusieurs Désilets dans le clergé et un plus grand nombre dans les professions libérales.

## NOTES LOCALES

Lundi et mercredi de la semaine prochaine, la Bibliothèque St-François-Xavier restera fermée. Elle n'ouvrira que vendredi.

Cette nuit, des voleurs ont pénétré dans le magasin "Balcer Fur Store" et ont enlevé des peaux de loutre et de mouton de perse pour un montant considérable—environ \$750. Il est à espérer que la police parviendra à arrêter les dangereux voleurs avant qu'ils ne commettent de nouveaux méfaits.

Dans toutes nos églises et chapelles, la messe de minuit a été célébrée avec l'éclat accoutumée

Les divers chœurs ont exécuté des messes de circonstance et les vieux Noël's toujours nouveaux pour les fidèles.

A la Cathédrale, la messe fut célébrée par le Rév. P. Henault O. M. I. du Cap. L'église était superbement illuminée. On a fait revivre la vieille coutume des bergers, si chère à nos pères. Cette coutume donne à la messe de minuit un cachet d'ancienneté qui plaît comme toutes les vieilles traditions que nous aimons à conserver.

Nous avons appris avec regret le décès de Mad. Vve F. P. Roy, née Esther Fourgis, décédée ces jours derniers, à l'âge de 80 ans.

Les funérailles ont eu lieu hier après-midi.

Nous avons appris avec regret le décès de M. Elie Roberge arrivé mercredi soir.

Le défunt était âgé de 61 ans et 6 mois. Il a succombé après une longue maladie.

Les funérailles auront lieu demain matin, à 8.30 hrs. Le convoi partira de la résidence du défunt, 6 rue St-Benoît à 8.15 hrs.

Parents et amis sont priés d'y assister.

LINIMENT MINARD guérit du Garget des vaches.

## Cadeaux ! Cadeaux !

Nouveautés et Articles de Fantaisie pour NOEL et le JOUR DE L'AN.

Notre stock de Cadeaux est maintenant au grand complet.

Quelques jours seulement nous séparent de ces deux grandes fêtes et dans toutes les familles la question des étrennes est celle qui prédomine. Les plus jolis cadeaux, les plus attrayants se trouvent ici en abondance et aux prix les plus modérés. Jamais établissement trifluvien n'a offert de stock plus complet que le notre; tous les objets d'utilité et de luxe sont à profusion dans notre magasin.

Faites vos achats de Bonne Heure. Ce sera à votre avantage.

Le public est cordialement invité à visiter notre magasin et à en inspecter les marchandises de bonne heure avant que la foule ne soit compacte. De la sorte on se rendra compte de ce que l'on veut acheter. Les marchandises seront mises de côté pour les clients qui achètent tout de suite s'ils le désirent.

Notre magasin sera ouvert tous les soirs jusqu'au jour de l'An.

N'oubliez pas que plus vous viendrez à bonne heure, plus le choix sera grand.

Les beaux morceaux sont toujours ceux qui s'écoulent le plus rapidement.

Notre personnel est à votre disposition pour vous faire voir la marchandise et vous donner les prix.

P. V. AYOTTE,  
171-173, Rue Notre-Dame.

# Cravates ? Cravates ?

Nous venons de recevoir un grand choix de Cravates les plus nouveaux. Nous avons un très beau PUFF pouvant se mettre avec Collets droit ou rabattu et aussi de très jolis articles pour cadeaux, tels que : Foulards, Mouchoirs de soie, Gants, Chemises, Valises et Suit Case.

**BLAIS & FRERE,**  
Marchands Tailleurs,

Téléphone 385  
8 Rue Des Forges, Trois-Rivieres.

## NOTES LOCALES

Mardi soir, les membres du Chœur de Chant de l'église paroissiale se rendirent chez leur dévoué directeur, M. Fortunat Fournier, lui offrir leurs souhaits à l'occasion de la fête de Noël, et le remercier du dévouement dont il fait preuve dans l'exécution de ses devoirs.

Une superbe adresse lui fut lue par M. Aldem Latour, président de la société, et une magnifique pipe d'écume de mer avec un joli pot à tabac lui furent offerts comme témoignage de reconnaissance et d'amitié. Bien que pris à l'improviste, M. Fournier sut trouver des paroles affectueuses pour remercier ses amis et il les invita à passer la soirée avec lui, ce qui fut accepté avec empressement. On chanta une chanson de circonstance—paroles de M. J. A. Drouin, E. E. N., et musique de M. le Prof. Henri Lavigne.

Grâce à l'amabilité avec laquelle M. et Madame Fournier reçurent les visiteurs, tous passèrent une agréable soirée, se séparant à une heure avancée, après avoir renouvelé les souhaits de bonheur et longue vie à leur dévoué directeur.

M. Fournier méritait ce témoignage d'estime et de reconnaissance pour le travail difficile qu'il s'impose dans l'accomplissement de son devoir.

Le comité exécutif de la société d'Industrie Laitière pour la Province de Québec s'est réuni ces jours derniers et a choisi St-Hyacinthe pour y tenir sa prochaine convention.

M. N. E. Clément, de cette ville, qui fait partie de ce comité, n'a pu, cette année, amener l'exécutif à choisir Trois-Rivieres, mais il a bon espoir pour l'an prochain, malgré que plusieurs villes se disputent cet honneur.

Les hommes d'affaires trifluviens se plaignent qu'ils rencontrent beaucoup de difficultés lorsqu'il s'agit d'expédier des marchandises périssables pour lesquelles il y a des chars spéciaux.

Ils verraient avec plaisir les autorités du Pacifique Canadien donner à ce service tous les soins nécessaires.

Demain soir, le Voltigeur s'attaquera au Westmount qui jouit d'une bonne réputation parmi les clubs de Montréal. Encouragés par leur début, les joueurs du Voltigeur se promettent une éclatante victoire.

Lettre du Dr. J. H. Vigneau, Médecin-Vétérinaire à ses clients de la ville et du District des Trois-Rivieres.

Messieurs,

L'Honorable M. Fisher m'ayant fait l'honneur, au mois de Juin dernier, de m'appeler à faire partie du Bureau des Médecins Examinateurs des maladies contagieuses chez les animaux, en la Province de Québec, je me trouve aujourd'hui dans l'impossibilité de continuer l'exercice de ma profession.

L'encouragement que vous m'avez donné, depuis que j'ai le plaisir de demeurer au milieu de vous, a été si généreux et si bon, que ce n'est pas sans regret que j'abandonne l'exercice de cette profession que j'ai toujours aimée... et que vous m'avez fait aimer davantage, vous tous qui m'avez donné votre confiance et votre encouragement.

J'espère que vous serez content et que vous trouverez dans la personne de mon confrère le Dr J. O. Poirier un homme digne de votre confiance. Le Dr Poirier continuera le Bureau que j'ai tenu depuis quelques années, rue Bonaventure.

Veillez recevoir, mes amis, avec mes souhaits de bonheur et de prospérité pour l'année nouvelle qui va bientôt commencer, l'expression de ma vive et profonde reconnaissance.

Votre tout dévoué,  
Dr. J. H. VIGNEAU M. V.

Trois-Riv. (6) Wanderer (0) Samedi, le Trois-Rivieres a fait un superbe début en blanchissant le Wanderer de Montréal.

La partie a été belle, car le jeu fut rapide du commencement à la fin.

Plusieurs nouveaux joueurs figuraient sur l'équipe du Trois Rivieres, mais ils ont fait une excellente impression sur le public, suivant leurs aînés avec un entrain qui promet pour l'avenir.

Les nôtres eurent constamment le dessus mais en maintes circonstances, les joueurs du Wanderer mirent les buts du Trois-Rivieres en dangers.

Avant de faire vos achats d'étrennes pour le jour de l'an, n'oubliez pas de visiter le magasin P. V. Ayotte. Marchandises de choix pour tous les goûts à des prix modérés.

## NECROLOGIE

Mercredi est décédée, à l'âge de 19 ans et un mois, Mademoiselle Jeanné, Catherine Lord, fille de M. H. Z. Lord, de cette ville.

Mademoiselle Lord souffra

depuis longtemps de la maladie à laquelle elle a succombé.

Modèle de vertu, la défunte a souffert avec une grande résignation chrétienne.

Bonne, pieuse, elle était douée de grandes qualités qui la faisaient aimer de tous ceux qui la connaissaient.

Les funérailles ont eu lieu ce matin à l'église paroissiale au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Nos sympathies à la famille. Ste-Ursule, 26 Déc. — M. Xavier Grenier, du rang de Beupré Ste-Ursule, célibataire quadragenaire fut trouvé ce matin mort au bas de son lit. Le défunt tombait d'épilepsie depuis longtemps et fréquemment. M. le Dr Milot de Louiseville, coroner est rendu sur les lieux, accompagné du Dr J. W. Paquin de Ste-Ursule. Le défunt était de principes religieux.

M. Louis Bédard a été élu marguillier à l'unanimité des habitants franc-tenanciers, à l'assemblée tenue pour cette fin, dimanche dernier.

## Petites Annonces

### NOUVEAU MARCHÉ A POISSONS

Constantment en magasin: Morue fraîche gélée, salée, desalée et fumée.

Hareng frais gelé, salé desalé, et fumé;

Saumon frais, gelé, salé, desalé et fumé.

Doré, Brochet, Poisson blanc, Truite des Lacs et de la Mer, flétant, maquereau, achigans, etc., etc. Nous aurons peut-être aussi les huîtres de Baltimore au gallon.

Telephone 395  
Marchandises livrées à domicile.

Nous sollicitons de l'encouragement.

### U. MARTEL & CIE

Place du Marché, Trois-Rivieres.

M. Alfred Frigon, entrepreneur d'ouvrages en ciment, a ouvert une boutique aux Nos 127 et 129 rue Bonaventure.

Ceux qui désirent faire faire des trottoirs en blocs de ciment le printemps prochain devraient donner leur ordre immédiatement afin que M. Frigon puisse préparer les blocs cet hiver et faire l'ouvrage sans retard.

Stock d'Épitaphes en mains. Prix modérés et ouvrage garanti. Boîte de Poste No 492.

ranti.

E. Lamoureux, comptable, au ditour et Liquidateur de Faillites. Bureau: Edifice Banque d'Hochelaga, chez M. l'avocat Ph. Bigné. 21-9-1a.

# LES CADEAUX

Des MEILLEURES QUALITEES et de GOUT

ABONDENT à la PHARMACIE WILLIAMS

TROIS-RIVIERES, Qué.

N'oubliez pas nos MAGNIFIQUES BON BONNIERES, BOITES de TOILETTE et nos PARFUMS EXQUIS, nous venant de tous les Parties du monde.

A LOUER un joli logement, situé coin des rues du Fleuve et St-Antoine, ayant vue sur le fleuve. Il comprend aujourd'hui sept pièces et vient d'être réparé à neuf. On y a changé les divisions et on a pourvu ce logement de toutes les améliorations modernes, avec aussi un balcon à l'avant.

Aussi un autre logement situé au même endroit, plein-pied pouvant mieux servir comme bureau d'affaires.

S'adresser à  
Ad. PROVENCHER,  
74, rue Du Fleuve

### IL FAUT SAVOIR

Que tout le monde a des effets à faire teindre, nettoyer et repasser

S'adresser à la teinturerie à vapeur  
230 rue Notre-Dame

### NOUVELLE BRIQUETERIE A YAMACHICHE

Monsieur Dionis Descoteau vient d'ouvrir à Yamachiche, une briqueterie. Il offre en vente de la brique de première qualité et à de bonnes conditions. Avis à ceux qui en ont besoin. 20-116m

A VENDRE 10 lots à bâtir, de 60 pieds de front chacun à \$25. par lot. Sur le chemin Ste-Marguerite, Trois-Rivieres. S'adresser à E. C. LUCKERHOFF 128 rue des Forges. 26-1m

Si vous voulez avoir une maison confortable et avoir toutes vos aises, faites vos achats de meubles chez Alph. Laurin & Cie. Les meubles que vend cette maison ont toutes les qualités qu'on puisse désirer.

Avis est par le présent donné qu'une demande sera adressée au Parlement du Canada, à sa présente session, par la Compagnie du chemin de fer de la Vallée du St-Maurice, pour obtenir un acte étendant le pouvoir de la dite Compagnie d'émettre des obligations pour les fins de son chemin de fer jusqu'à un montant n'excédant pas \$35,000 00 par mille du dit chemin de fer.

BUREAU & BEAUDRY, Procureurs de la Compagnie du chemin de fer de la Vallée du St-Maurice. Trois-Rivieres, 4 décembre 1906.

NOTICE  
The St-Maurice Valley Railway Company will apply to the Parliament of Canada at its present Session for act extending its power to issue Bonds in respect of its railway to an amount not exceeding \$35,000.00 per mile thereof.  
BUREAU & BEAUDRY, Attorneys for the St-Maurice Valley Railway Company. Three-Rivers, December 4th 1906

**NEL A BETHLEEM**

Le couvent de Bethléem tient à l'église par une cour fermée de hautes murailles. Nous traversâmes cette cour et une petite porte latérale nous donna passage dans l'église. Cette église est certainement d'une grande antiquité et, quoique souvent détruite et souvent réparée, elle conserve les marques de son origine grecque. Sa forme est celle d'une croix. La longue nef, si l'on veut, le pied de la croix, est ornée de quarante-huit colonnes d'ordre corinthin, placées sur quatre lignes.

Cette nef est séparée des trois autres branches de la croix par un mur, de sorte que l'église n'a plus d'unité. Quand vous avez passé ce mur vous vous trouvez en face du sanctuaire ou du chœur qui occupe le haut de la Croix. Ce chœur est élevé de trois degrés au-dessus de la nef. On y voit un autel dédié aux Mages. Sur le pavé, au bas de cet autel, on remarque une étoile de marbre, la tradition veut que cette étoile correspond au point du ciel où s'arrêta l'étoile miraculeuse qui conduisait les trois rois.

Deux escaliers tournants, composés chacun de quinze degrés, s'ouvrent aux deux côtés du chœur de l'église extérieure, et descendent à l'église souterraine, placée sous ce chœur. Celle-ci est le lieu à jamais révéral de la nativité du Sauveur. Avant d'y entrer, le supérieur se mit un cierge à la main et me fit une courte exhortation. Cette sainte grotte est irrégulière, parce qu'elle occupe l'emplacement irrégulier de l'étable et de la crèche. Elle a trente-sept pieds et demi de long, onze pieds et trois pouces de large et neuf pieds de haut. Elle est taillée dans le roc; les parois de ce roc sont revêtues de marbre, et le pavé de la grotte est également d'un marbre précieux. Ces embellissements sont attribués à Ste-Hélène. L'église ne tire aucun jour du dehors et n'est éclairée que par la lumière de trente-deux lampes envoyées par différents princes chrétiens. Tout au fond de la grotte, du côté de l'Orient, est la place où la Vierge enfanta le Rédempteur des hommes. Cette place est marbrée par un marbre blanc incrusté de jaspé et entouré d'un cercle d'argent, radié en forme de soleil. On lit ces mots à l'entour:

HIC DE VIRGINE MARIA  
JESUS CHRISTUS NATUS  
EST

Une table de marbre, qui sert d'autel, est appuyée contre le rocher et s'élève au-dessus de l'endroit où le Messie vient à la lumière. Cet autel est éclairé par trois lampes, dont la plus belle a été donnée par Louis XIII.

A sept pas de là, vers le midi après avoir passé l'entrée d'un des escaliers qui montent à l'église extérieure vous trouverez la crèche. On y descend par deux degrés, car elle n'est pas à niveau avec le reste de la grotte. C'est une voûte peu élevée, enfoncée dans le rocher. Un bloc de marbre blanc, exhaussé d'un pied au-dessus du sol et creusé en forme de berceau, indique l'endroit même où le souverain du ciel fut couché sur la paille.

"Et elle enfanta son fils premier né, et, l'ayant emmaillotté, elle le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avait pas de place pour eux dans l'hôtellerie."

Rien n'est plus agréable et plus dévot que cette église souterraine. Elle est enrichie de tableaux des écoles italienne et espagnole. Ces tableaux représentent les mystères de ces lieux, des Vierges et des Enfants d'après Raphaël, des Annonciations, l'Adoration des Mages, la Venue des Pasteurs, et tous ces miracles mêlés de grandeur et d'innocence. Les ornements ordinaires de la crèche sont de satin bleu brodé en argent. L'encens fume sans cesse devant le berceau du Sauveur. J'ai en-

tendu un orgue, fort bien touché, jouer à la messe, les airs les plus doux et les plus tendres des meilleurs compositeurs d'Italie. Ces concerts charment l'Arabe chrétien qui laissant paître ses chameaux, vient, comme les antiques bergers de Bethléem, adorer le Roi des rois dans sa crèche. J'ai vu cet habitant du désert communier à l'autel des Mages avec une ferveur, une piété, une religion inconnue des chrétiens de l'Occident. Nul endroit dans l'univers n'inspire plus de dévotion... L'abord continué des caravanes de toutes les nations chrétiennes... les prières publiques, les prosternations... la richesse même des présents que les princes chrétiens y ont envoyés... tout cela excite en notre âme des choses qui en font sentir beaucoup mieux qu'on ne peut les exprimer.

Ajoutons qu'un contraste extraordinaire rend encore ces choses plus frappantes, car en sortant de la grotte, où vous avez retrouvé la richesse, les arts, la religion des peuples civilisés, vous êtes transporté dans une solitude profonde, au milieu de masures arabes parmi des sauvages demi-nus et des musulmans sans foi. Ces lieux sont pourtant ceux-là mêmes où s'opèrent tant de merveilles; mais cette terre sainte n'ose plus faire éclater au dehors son allégresse, et les souvenirs de sa gloire sont renfermés dans son sein.

CHATEAUBRIAND.

**Pour guérir toute maladie**

La cause doit disparaître, il en est de même avec les pellicules

Rien n'est aussi désagréable pour les hommes et les femmes d'un certain âge, de constater les signes (chevelure mince et grise) d'une vieillesse prochaine. Mais la science a découvert que cette condition n'est pas un signe infaillible de vieillesse, car les théories qui traitent des germes des pellicules prouvent que de très jeunes personnes sont atteintes de cet ennui, tandis que d'autres, chez qui les pellicules ne font pas de ravages, conservent une chevelure luxuriante jusqu'à un âge très avancé. Nevbro's Herpicide tue les germes des pellicules, épargne votre chevelure et ménage vos sentiments. Vendu chez tous les pharmaciens.

Envoyez 10 cts; en timbres pour un échantillon à The Herpicide Co., Détroit, Mich. R. W. WILLIAMS, Agent spécial, Trois-Rivières.

Province de Québec  
District des Trois-Rivières.

**COUR DE CIRCUIT**

No 1321  
Madame Scholastique Dubé, veuve de Urbain Morin en son vivant, de la cité des Trois-Rivières

Demanderesse  
Vs

Joseph Alfred Carignan, de la ville de Shawinigan Falls

Défendeur

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois. Trois-Rivières, 26 déc. 1906

ALFRED DESILETS, Greffier de la Cour de Circuit, District des Trois-Rivières. Province of Quebec

District of Three-Rivers.

**CIRCUIT COURT**

No 1321  
Dame Scolastique Dubé, widow of Urbain Morin in his life time of the city of Three-Rivers.

Plaintiff,  
Vs

Joseph Alfred Carignan of the town of Shawinigan Falls

Defendant.

The Defendant is ordered to appear within one month. Three-Rivers, 26th Dec. 1906.

ALFRED DESILETS, Clerk of the Circuit Court, District of Three Rivers. 2fs.

**LES NERFS ME FAISAIENT SI MAL QUE J'AI CRU QUE JE RESTERAI PARALYSÉE**

Que de peines et de souffrances je me serais épargnées si j'avais pris plus tôt les Pilules Rouges

LETRE DE MADAME HUBERT BÉNARD, STE JULIE DE VERCHÈRES, QUÉ.

La vie féminine traverse trois phases toutes également dangereuses, la puberté, la maternité et le retour de l'âge.

A chacune de ces périodes correspondent des affections différentes qui laissent, sur l'organisme de la femme, des traces plus ou moins durables.

La maternité est certainement la plus noble de ces époques, mais quels ravages n'exerce-t-elle pas quelquefois?

La parole biblique: "Tu enfanteras dans la douleur" est constamment vraie, et combien nos mères canadiennes, si vaillantes, si braves, si bonnes mères l'éprouvent souvent!

Nous ne voulons pas, dans nos avertissements adressés aux femmes, prendre des cas supposés, des conditions imaginées; nous voulons nous en tenir aux faits et étudier chaque cas suivant son propre mérite, en laissant à nos lectrices le soin de juger par elles-mêmes, si nous disons vrai, si réellement le remède que nous proposons correspond, vu les résultats obtenus, aux affections dont elles souffrent elles-mêmes. Nous ne cachons rien, nous n'inventons rien.

Madame Hubert Bénard, dont nous publions la lettre ci-après, a passé dix fois par les épreuves de la maternité, dix fois elle a subi cette épreuve où la femme qui vient de donner la vie est quelquefois bien près de laisser la sienne propre.

Il lui est resté de ces épreuves successives une faiblesse, un dérangement de tout l'organisme qui la rend incapable d'un travail suivi. Elle a essayé des Médecins, elle a essayé des hôpitaux, rien n'y fait et elle décrit en termes saisissants les douleurs qu'elle endurait, que souffrait son pauvre corps meurtri. C'est alors qu'elle s'adressa aux Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine et qu'elle prit les Pilules Rouges.

Qu'arrive-t-il? Aussitôt qu'elle en prend, elle se rétablit, elle continue et elle se guérit.

La voilà la preuve de l'efficacité des Pilules Rouges, ce n'est pas nous qui la donnons, qui l'imaginons: c'est Madame Hubert Bénard qui la proclame sous sa signature. Lisez:

Ste-Julie de Verchères, Messieurs,

J'aurais bien désiré pouvoir vous écrire plus tôt pour vous faire part de mon complet rétablissement, mais cela m'a été impossible parce que j'ai quitté Burlington, Vermont, pour revenir au Canada et cela m'a causé beaucoup de trouble. Le fait seul que j'ai pu accomplir ce déménagement et encourir ces fatigues sans que mon état de santé en souffre aucunement est bien la meilleure preuve que je puisse donner de ma complète guérison, moi qui, il y a six mois encore, ne pouvais pas bouger et étais incapable du moindre travail demandant quelque force.

C'est que j'ai terriblement souffert. J'en tremble encore quand je songe aux terribles années que j'ai passées avant de me mettre sous vos bons soins et de prendre vos excellentes Pilules Rouges!

Que de souffrances n'ai-je pas endurées des huit accouchements et des deux blessures qui avaient complètement ruiné ma constitution. J'avais des douleurs dans tous les membres, des points de côtés, des maux de tête; les jambes me faisaient mal, l'estomac ne pouvait pas supporter la viande ni rien de pesant. Je souffrais d'une constipation incessante et de vents d'estomac qui m'épuisaient.

Quelquefois je ressentais des engourdissements partout et j'avais des chaleurs qui me mettaient à terre; j'étais tellement nerveuse que j'étais obligée de marcher parce que le cœur me suffoquait.

Enfin, le dernier coup, ce qui m'a décidée à m'adresser à vous, c'est le jour où mes nerfs me faisaient si mal que j'ai cru que j'allais demeurer paralysée. Je suis restée longtemps les bras et les jambes toutes tachées de jaune et de vert le long des veines.

Alors j'ai compris que je n'avais qu'une chance de salut, puisque les médecins et les hôpitaux ne pouvaient plus me sauver et me condamnaient.

Ah! que ne l'ai-je fait plus tôt, que de malheurs et de peines je me serais épargnées!

Vous écrire plus tôt cela aurait été cinq années de souffrances de moins.

Dès que j'ai pris vos Pilules Rouges, je me suis sentie beaucoup mieux; les douleurs internes intolérables ont disparu et tous les autres symptômes. Ma santé a repris son assiette régulière, et maintenant, grâce à vous,



Mme H. BÉNARD, Ste-Julie de Verchères, Qué.

je suis parfaitement bien, complètement guérie. Oh! comme je vous en remercie du fond du cœur!

Mme HUBERT BÉNARD, Ste-Julie de Verchères, Qué. CONSULTATIONS GRATUITES.

Adressez-vous par lettre ou personnellement, au No. 274 rue Saint-Denis, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi un autre traitement si votre maladie le requiert.

DEFIEZ-VONS. — Les Pilules Rouges sont toujours vendues en boîtes de 50 pilules. Chaque boîte est recouverte d'une étiquette imprimée en rouge sur du papier blanc. Les Pilules Rouges que les marchands vous vendent à l'once, au 100 ou à 25c la boîte, ne sont pas les nôtres; ce sont des imitations, car jamais nos Pilules Rouges ne sont vendues de cette manière.

Ces charlatans qui se font appeler docteurs, passant par les campagnes, allant de maison en maison, se disant envoyés par la Cie Chimique Franco-Américaine, sont des imposteurs toujours, car jamais nos Médecins ne sortent de leurs bureaux pour soigner les femmes malades.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boîte ou \$2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez par le retour de la boîte, les véritables Pilules Rouges.

Envoyez vos lettres à la Cie Chimique Franco-Américaine, 274, rue Saint-Denis, Montréal, Québec.

Vous écrivez plus tôt cela aurait été cinq années de souffrances de moins.

Dès que j'ai pris vos Pilules Rouges, je me suis sentie beaucoup mieux; les douleurs internes intolérables ont disparu et tous les autres symptômes. Ma santé a repris son assiette régulière, et maintenant, grâce à vous,

Province de Québec  
District de Trois-Rivières.

No 496  
Trefflé Rivard, Demandeur, vs

Dosithée Rivard, Défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois et de tenir pour signifiés à lui les actes ci-après désignés, produits avec le rapport de la présente action:

1o.—Un acte de transport passé le 13 février 1891 devant Timoléon Lacoursière, à St-Stanislas, par lequel Onésime Rivard, père transporte à Onésime Rivard, fils, cultivateur, de St-Séverin, une créance de \$400 00 contre le défendeur créée en vertu d'un acte de donation passé le 4<sup>o</sup> août 1887, devant A. J. Lacoursière, à St-Stanislas;

2o.—Un acte de transport passé le 21 septembre 1894, devant Joseph Edouard Charbonneau, notaire, à St-Stanislas, par lequel Onésime Rivard, fils, transporte au demgndeur une créance de \$350.00 crée en sa fa-

vour contre le défendeur, en vertu de l'acte de transport en premier lieu mentionné.

Trois-Rivières, 6 décembre 1906  
AD. PROVENCHER.  
Député-Protonotaire de la Cour Supérieure, dans et pour le district de Trois-Rivières.

**PACIFIQUE CANADIEN**

**NOUVEL HORAIRE**

En vigueur depuis

15 OCTOBRE 1906

Trains quittant Trois-Rivières

Pour Québec 3.38 a. m.

" " 7.00 a. m.

" " 12.26 p. m.

X " " 4.43 p. m.

b " " 7.10 p. m.

Pour Montréal 2.45 p. m.

X " " 6.30 p. m.

a " " 11.25 a. m.

b " " 3.52 p. m.

X Pour Grandes Piles 7.20 a. m.

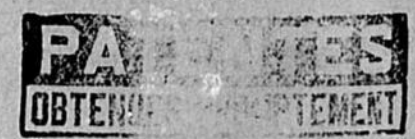
" " " " " X  
X " " " " " 5.00 p. m.

Un train venant de Montréal le dimanche arrive à Trois-Rivières à 12.16 p. m. et y demeure.

a tous les jours.  
x tous les jours excepté dimanche.

b dimanche seulement.  
D. CHENEVERT,  
Agent.

No 4 rue Du Platon.



Avez-vous... par Marion... Bureau

Lever's Y-Z (Wise Head) Disinfectant Soap Powder is a boon to any home. It disinfects and cleans at the same time.

### Un Piotet Energique

BALTIMORE, Md., 14.—"Le peuple américain ne comprend pas la crise étudiante en France, dit le cardinal Gibbons, lorsqu'on lui demanda son opinion sur la situation en France. Et il continua en ces termes.

"Je me fais vieux maintenant et je pense connaître mes concitoyens, ils aiment voir les hommes se traiter humainement. Ils aiment le "fair play", ils chérissent la liberté. Ils ont montré en ces dernières années combien ils abhorrent l'injustice, la tyrannie et l'inhumanité. Cependant la France a traité ses plus nobles citoyens avec injustice et inhumanité, et l'Amérique qui sympathise avec toutes les nations opprimées n'a pas protesté n'a pas prononcé un mot de sympathie. Si je croyais que mes concitoyens voient avec connaissance de cause une grande et bienfaisante organisation dépouillée injustement de sa propriété, des dizaines de milliers d'hommes honnêtes et de nobles femmes volés et privés de leur revenu, de leurs moyens de subsistance; des centaines de milliers d'individus BLESSES BRUTALEMENT dans ce qu'ils ont de plus cher et de plus sacré; une majorité dans une Chambre méconnaître et fouler aux pieds les droits d'une minorité et ceux de millions de leurs concitoyens—au nom de la liberté, des dizaines de milliers d'hommes et de femmes, prêtres et religieuses, chassés de leurs maisons pour aucun autre crime que celui d'aimer Dieu et de le servir— je dis, si mes concitoyens peuvent voir et reconnaître toute cette injustice et cette tyrannie, cette cruauté et refuser de sympathiser avec ceux qui souffrent à cause de leur croyance religieuse, alors je quitterai la vie sans cette foi en l'amour américain pour la justice, la liberté et l'humanité qui a été mon réconfort, mon soutien et mon espoir pendant toute ma longue carrière. Mais ces choses n'ont pas été exposées franchement aux yeux du peuple américain.

Notre presse est dans une grande mesure la réflexion de la presse anti-cléricale de Paris. L. plupart des gens ici n'ont qu'une

#### IDEES IMPARFAITES DES ANTI-CLERICAUX FRANÇAIS

Ils regardent les chefs de ce parti comme des hommes d'Etat éclairés qui cherchent à préserver la République des attaques d'un clergé agressif. Il y a eu parmi les anti-cléricaux des hommes honnêtes et aimant sincèrement le gouvernement républicain, mais la majorité d'entre eux, ont beaucoup moins d'amour pour la République que de haine pour la religion. Je pèse mes mots, et je dis de propos délibéré que les chefs du gouvernement français actuel ne sont inspirés par rien moins que

#### LA HAINE DE LA RELIGION

Nous n'avons en ce pays aucun esprit semblable à leur. Nous avons ici beaucoup d'indifférence à l'égard de la religion, mais d'hommes, aucun grand parti qui se fasse un but principal d'affaiblir la puissance de la religion et, si possible, de la détruire complètement dans le pays.

"Il est facile de démontrer que je ne représente pas fausement l'esprit des anti-cléricaux. Ils ne font aucun secret de leur haine du christianisme. Ils l'avouent dans la presse et dans les chambres. Laissez-moi vous donner quelques exemples du langage de ces hommes, et vous pourrez juger si le peuple américain a jamais entendu de pareilles choses venant de ses chefs ou si un seul homme d'Etat américain oserait faire de telles déclarations.

"Au cours d'un long discours prononcé à la chambre des députés, le chef socialiste bien connu.

#### JAURES A DIT

"Si Dieu lui-même apparaissait devant les multitudes sous une

forme papale, le premier devoir de l'homme serait de lui refuser obéissance et de le considérer, non comme un maître à qui les hommes devraient se soumettre mais comme un égal avec qui ils peuvent discuter."

"Dans le même ordre d'idées, le ministre actuel des cultes, l'avocat le plus vigoureux de la loi de séparation,

#### M. BRIAND

disait dans un discours adressé aux instituteurs: "Le temps est venu de déraciner des intelligences des enfants français la vieille foi qui a fait son œuvre, et de la remplacer par la lumière de la libre-pensée; il est temps de se débarrasser de l'idée chrétienne. Nous avons chassé Jésus-Christ de l'armée, de la marine, des écoles, des hôpitaux, des orphelinats et des cours de justice, et nous devons maintenant le chasser complètement de l'Etat."

#### "QUE DIRAIENT LES AMERICAINS

si les membres du cabinet proposaient cela comme le grand but de son administration."

Après avoir fait un court historique de l'origine de la difficulté actuelle au point de vue de l'Eglise catholique de France et avoir fait remarquer que la séparation de l'Eglise et de l'Etat n'est pas la même chose en ce pays qu'en France, le cardinal Gibbons continue:

"Ce n'est donc pas la séparation seulement, que le Saint-Père répudie, mais la tyrannie sous le masque de la séparation. Par conséquent, son devoir impérieux était de résister. Durant les vingt dernières années, la politique du Saint-Siège et de la hiérarchie française a été une politique de patience et de conciliation. C'est avec le plus vif regret et seulement après que toutes ses mesures de conciliation eurent échoué que le pontife se trouva enfin poussé à une attitude de résistance passive.

En choisissant cette attitude le Saint-Père n'est pas allé à l'encontre des opinions et des désirs de l'épiscopat français.

#### UN EXAMEN DE LA SITUATION

a démontré que l'immense majorité des évêques était avec lui et tous, sans une seule exception, ont respecté sa décision et s'y sont conformés. Et le clergé français n'est pas resté en arrière de ses chefs quand il s'est agi de manifester sa loyauté. L'été dernier, lors des réunions du clergé dans presque tous les diocèses, on a voté des résolutions exprimant la gratitude et la loyauté du clergé, lesquelles résolutions ont été envoyées au Souverain Pontife.

#### "QUANT A MOI,

j'ai trop confiance dans le bon sens du clergé français, dans l'élévation de son esprit, son zèle son courage sa disposition à souffrir et à se sacrifier, pour croire qu'il permettra tranquillement que la religion soit foulée aux pieds en France et j'ai trop de confiance dans la nation française pour croire maintenant qu'elle peut voir et comprendre la signification des mesures prises et l'esprit qui les a dictées, ceux qui sont derrière ces mesures, pour croire que les sentiments naturels de justice et d'humanité et l'amour de la liberté ne se réveilleront pas dans son cœur et ne l'amèneront pas à rejeter les chefs qui, en cherchant à détruire la religion font rejaiter la honte sur le nom de la France. Et j'ai trop de confiance en Dieu et dans la protection qu'il donne à l'Eglise, pour ne pas me sentir encouragé à compter sur un renouvellement de la foi et de la religion en France."

#### L'EGLISE CATHOLIQUE DANS L'EMPIRE BRITANNIQUE

L'empire britannique, avec ses 400 millions de sujets, est partagé entre un grand nombre de confessionnalités, parmi lesquelles le brahmanisme, la mahomé tisme et le protestantisme comptent le plus grand nombre d'a-

dhérents. Il ne faudrait pas croire que, malgré le chiffre relativement peu élevé de catholiques dispersés à travers le plus vaste empire du globe (10 millions 1-2 environ d'après l'Annuaire catholique anglais de 1906), la hiérarchie catholique n'y soit pas magnifiquement représentée au moins quant au nombre de ses chefs. C'est même un fait intéressant à constater que, dans cette immense agglomération de peuples et de races groupés autour du même drapeau, au sein de laquelle la famille catholique représente à peine la quarantième partie de la population totale, l'organisation du clergé catholique soit constituée avec une si étonnante ampleur.

Dans tout l'empire soumis au roi protestant de la Grande-Bretagne, il n'y a pas moins de 33 archevêques et 116 évêques catholiques. L'Angleterre et le pays de Galles ne comptent qu'un archevêché et 15 évêchés suffragants; l'Ecosse a 2 archevêchés et 4 évêchés; l'Irlande, 4 archevêchés et 23 évêchés; Malte et Gibraltar se partagent 1 archevêché, 1 évêché, 1 vicariat apostolique. Dans les possessions anglaises d'Asie (Hindoustan, Indo-Chine anglaise, Malacca, Aden, Ceylan, Hongkong), on trouve 7 archevêchés 21 évêchés, 8 vicariats apostoliques, 5 préfectures apostoliques. Les possessions d'Afrique n'ont que 2 évêchés, 12 vicariats apostoliques, 5 préfectures apostoliques; celles d'Amérique, qui comprennent principalement le Canada et les Antilles, n'ont pas moins de 10 archevêchés, 23 évêchés, 6 vicariats apostoliques, 1 préfecture apostolique. Enfin l'Australie et la Nouvelle-Zélande qui ne comptaient pas de catholiques il y a soixante ans, renferment présentement 6 archevêchés, 17 évêchés, 5 vicariats apostoliques et 1 préfecture apostolique.

Si l'on remarque qu'une notable partie de ces archevêques et évêques dispersés dans l'empire anglais sont des missionnaires français sortis de nos séminaires coloniaux, et que ni leur nationalité ni leur religion ne les empêchent d'être respectés et favorisés à l'égal des missionnaires protestants anglais par les autorités britanniques, ne se prend-on pas à admirer cette juste compréhension de la liberté qui non seulement anime les dirigeants du gouvernement britannique, mais qui se retrouve jusque dans chacun de ses agents, à travers les pays les plus lointains soumis à la couronne d'Angleterre?

(Sem. rel. de Paris.)

## GEO. MORRISSETTE

MARCHAND PLOMBIER!

35-37 DU PLATON  
TROIS-RIVIERES.

PLOMBIER, FERBLANTIER,  
FAZIER ET COUVREUR

Agent pour le Gaz Acetylene

SPECIALITE :

Pour la pose d'Appareils de chauffage à Eau chaude, Vapeur et Air chaud VOIR EN MAGASIN LES

JOURNAISES,  
RADIATEURS,  
BAINS, CLOSETS,  
tous les matériaux nécessaires à cette fin  
AGENT

POUR LES COUVERTURES  
ET PLAFONDS METALLIQUES  
DE TORONTO.

FONDÉE EN 1866,

B. DE POSTE 576.

## O. Carignan & Fils,

MARCHAND-EPICIER

EN GROS ET EN DETAIL

No 26, Rue Des Forges  
TROIS-RIVIERES

Cette maison de commerce, qui est une des plus anciennes, s'occupe en général du commerce d'épicerie, de vins et liqueurs. Satisfaction complète sous tous rapports et défie toute compétition.

### SPECIALITES:

Vin de messe TARRAGONE et SICILE Cognac JOUKEY CLUB. Conserves alimentaires.

CORRESPONDANCES SOLICITEES

### UN BON TEMOIGNAGE

De la valeur incomparable du

## Sirop d'Anis Gauvin

Montréal,  
15 mai 1905.

Cher M. Gauvin,  
Grâce à votre SIROP D'ANIS mes enfants jouissent d'une bonne santé

Depuis que nous l'employons (et il y a bientôt dix ans que nous en faisons usage) nous n'avons eu qu'à nous louer de ses effets salutaires.

Ainsi lorsqu'un de nos enfants souffre du rhume ou de l'insomnie, vite nous lui faisons prendre une ou deux doses de votre SIROP D'ANIS, ce qui lui

permet de faire disparaître toute trace d'indispositions

pour faire disparaître toute trace d'indispositions

PAUL FONTAINE, 13 mois.

Je n'ai pas trop le recommander aux mères de famille par excellence pour les jeunes enfants. Agré, mes remerciements sincères.  
Madame EMILE FONTAINE,  
16 avenue Laval.

Le Sirop d'Anis Gauvin est en vente chez les Marchands et Pharmaciens. PRIX: 25c.  
Gare aux Imitations!

## Alp. BELIVEAU

MARCHAND-EPICIER

No 14, Rue St-Georges

En face du Marché au Foin  
TROIS-RIVIERES

M. BELIVEAU offre à ses clients et au public en général des marchandises de première classe à des prix excessivement bas et ceux qui voudront bien lui donner leurs commandes n'auront pas à le regretter.

Vous trouverez le plus beau choix de Sucreries, Biscuits, Epicerie en général, pour satisfaire les plus difficiles; le tout de première qualité et vendu à des prix déclinant toute compétition.

Une visite est sollicitée.  
TELEPHONE 389.

**LE TRIFLUVIEN**

JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE

Imprimé et publié à Trois-Rivières, Qué.

**Tarif des Abonnements :**

EDITION BI-HEBDOMADAIRE  
 Un an ..... \$2.00  
 Six mois ..... 1.00  
 EDITION HEBDOMADAIRE  
 Un an ..... \$1.00  
 Six mois ..... 0.50

**Tarif des Annonces.**

Les annonces seront taxées sur Nomenclature aux conditions suivantes :  
 Première insertion, par ligne .... 10 cts  
 Insertions subséquentes, par ligne 5 cts  
 Conditions spéciales pour annonces à long terme.  
 Prière d'adresser tout ce qui concerne l'administration à P. V. AYOTTE, Editeur-Propriétaire et toute communication relative à la rédaction à E. F. PANNETON, M. D.

**Echos de la ville et du district**

**CONFERENCE**  
 Dimanche soir, à l'Hôtel de Ville, on a recommencé la série des conférences au profit de la Bibliothèque St-François-Xavier.

Un superbe programme avait été préparé et fut très bien rendu.

Un orchestre composé d'amateurs trifluviens a été accueilli avec grand plaisir par le nombreux auditoire.

La conférence fut donnée par M. l'abbé Joseph Gélinas, professeur de rhétorique au Séminaire de cette ville, sur "Nos collèges classiques".

M. Gélinas s'est appliqué à démolir les quelques arguments que de prétendus amis de l'éducation s'amusaient à ressasser sous prétexte que l'enseignement de nos collèges classiques n'est pas ce qu'il devrait être. Il a fait bonne justice de ces attaques, toujours les mêmes, qui sont souverainement injustes. Il a fait ressortir tout le bien que nos jeunes gens tirent de l'enseignement actuel.

D'une forme impeccable, cette conférence a été très applaudie par les auditeurs.

MM. Simard et Dontigny élèves du Séminaire, ont chanté avec tout le talent qu'on leur connaît.

M. Emile Panneton, dont le talent comme cornettiste, est bien connu a été très applaudi dans l'exécution d'un magnifique solo de cornet.

Mademoiselle Marie-Louise Hébert et M. Charles Bourgeois ont eu les honneurs du rappel pour de jolis morceaux de déclamation.

Ce début promet beaucoup pour l'avenir. Ces conférences sont accueillies avec faveur par le public et c'est justice.

**INTERÊT.**

4%

Quatre pour cent alloué sur dépôts au département d'épargne.

**Escompte au taux des Banques.**

Prêts sur hypothèques.  
 Effets de commerce.  
 Emettons chèques et mandats de la Dominion Express & Co., sur toutes les parties de l'Amérique et de l'Europe.

Affaires transigées par correspondance.

**P. E. PANNETON,**  
 BANQUIER  
 TROIS-RIVIERES, QUÉ

la Diphtérie.  
**LINIMENT MINARD** guérit

Nous avons appris avec regret le décès de Madame Brochu, née Bégin, décédée ces jours derniers.

à la pneumonie, après une maladie d'une dizaine de jours.

Madame Brochu a succombé Elle était la sœur de M. Joseph Bégin, regrattier, de cette ville.

Nos sympathies.

La Compagnie du Chemin de Fer de la Vallée du St-Maurice pousse les travaux avec une activité fébrile afin de terminer au plus tôt possible.

M. Johnny Trotter et son épouse de Calgary, sont de passage aux Trois-Rivières.

M. Trotter est un ancien trifluvien, qui a quitté Trois-Rivières, il y a une dizaine d'années pour aller s'établir dans l'Ouest. Il avait laissé parmi nous un excellent souvenir et ses nombreux amis ont été heureux de le revoir.

Rien n'est plus beau qu'une belle chaussure et parmi les différentes marques qui sont sur le marché, la chaussure Invictus est sans rivale. Vendue par Arthur Guilbert, 152 Notre-Dame.

Le charroiyage du sable pour les quais, qui avait été suspendu a été repris. Il se fait maintenant par les chars. On prend le sable le long de la voie du chemin de fer de la Vallée du St-Maurice.

Les élèves du Séminaire commenceront leurs vacances du Jour de l'an lundi.

Chez les Rdes Dames Ursulines, les élèves entrent en congé aujourd'hui.

Le conseil municipal de la paroisse de St-Maurice, à une de ses sessions, tenue le 19 décembre 1906, a adopté unanimement la résolution suivante:

Proposé par M. Joseph Brûlé secondé par M. David Doucet:

Que le conseil éprouve un vif regret du décès de feu M. Alfred Toupin, conseiller, et que les condoléances et sympathies de ce conseil soient présentées à la famille du regretté défunt et que copies de la présente résolution soient adressées à la famille et publiées dans les journaux.

Adopté

La maison Bondy & Beaulac a en magasin un assortiment superbe pour le temps des fêtes. Avant de faire vos achats, ne manquez pas d'y faire une visite.

Pour vos cadeaux de Noël et du Jour de l'an, vous trouverez un magnifique choix en tout genres à la librairie P. V. Ayotte.

**BUREAU DE POSTE**

Lundi le 31 courant veille du Jour de l'An, les guichets au Bureau de Poste seront ouverts jusqu'à 9 hrs du soir et les malles ne seront expédiées qu'à 9 h. du soir au lieu de 8 hrs. Le Vestibule sera ouvert jusqu'à 10 hrs.

Le 1 janvier, jour de l'An, le Vestibule sera ouvert de 7 hrs a. m. à 1 hr p. m., et les guichets de 11 hrs a. m. à 1 h. p. m.

Le Bureau sera fermé pour le reste de la journée.

L. G. JOURDAIN,  
 Maître de Poste.

**NAISSANCE**

Le 14 déc., l'épouse de M. A. V. Gaudin, une fille, qui a reçu au baptême les noms de Mary Ann Cecil Elizabeth.

Parrain et marraine M. et Mad. H. Z. Lord, grands-parents de l'enfant.

Avant de faire vos achats de cadeaux pour Noël et le Jour de l'an, ne manquez pas de voir le magnifique assortiment de la maison P. V. Ayotte. Vous y trouverez des objets de choix en tous genres.

Les membres des quatre conférences de la St-Vincent de Paul, sont priés de se réunir à la chapelle St-Thomas, le 21 décembre courant, à 7 hrs p. m.

La neige qui est tombée depuis deux ou trois jours va faire un tort considérable aux marchands de notre ville, en empêchant bon nombre de gens des campagnes environnantes de venir faire ici leurs achats du jour de l'an.

Contrairement à l'attente générale la question du bonus du Chemin de Fer de la Vallée du St-Maurice n'a pas été soulevée à la dernière assemblée du Conseil de Ville.

Les Dames Organisatrices du Bazar annuel de charité, au profit de l'Hôpital se préparent activement pour l'ouverture du Bazar.

On nous promet des programmes variés qui ne sauraient manquer d'être accueillis avec faveur par le public.

La maison P. V. Ayotte a en magasin le plus bel assortiment d'objets de fantaisie que nous ayons eue l'occasion de voir aux Trois-Rivières. Une visite permettra de le constater.

Les journaux de Montréal d'hier soir annoncent la mort de Mad. Vve James McCaffrey de Montréal et de son fils Louis P. McCaffrey. Tous deux sont décédés subitement lundi.

La famille McCaffrey qui a longtemps demeuré aux Trois-Rivières était bien connue parmi nous. La nouvelle de ces deux morts a causé une douleur surprise parmi les amis de la famille si cruellement éprouvée.

Lundi matin, est décédé à Montréal, M. Hector McKenzie, gendre de M. L. U. A. Genest, de cette ville.

M. McKenzie a succombé après une courte maladie.

Parfait gentilhomme, il comptait de nombreux amis à Montréal et aux Trois-Rivières. Il laissa pour pleurer sa perte, une épouse inconsolable et une jeune enfant.

Les funérailles ont eu lieu hier matin, à l'église paroissiale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis de la famille en deuil.

M. le greffier de la Paix, L. U. A. Genest, beau-père du défunt et ses frères MM. Malcolm McKenzie Peter McKenzie et Jack McKenzie conduisaient le deuil accompagnés de ses beaux-frères le juge R. S. Cooke, Samuel Genest d'Ottawa, Armand Genest et Willie Grant de cette ville; Joseph Cloutier et Lactance Marquette de Québec.

Les porteurs des coins du poêle étaient MM. Alfred J. Gouin, P. A. Gouin, Henri Godin, Louis Badeaux, Robert F. Grant et Alfred Désilets.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine Louis Denoncourt.

Le service fut chanté par M. l'abbé H. Vallée, assisté de MM. E. Fusey et J. A. Lemire comme diacre et sous-diacre.

De beaux morceaux de circonstance furent chantés par MM. Arthur Robert et Alfred Dussault.

Au Sanctuaire, on remarquait M. le chanoine Louis Denoncourt et M. l'abbé Dionis Gélinas.

Nos plus vives sympathies à la famille.

La maison P. V. Ayotte est à préparer son installation pour les fêtes de Noël et du jour de l'an. On y trouvera de toutes œuvres d'art, objets de fantaisie, etc., etc.

**FEU ANT. LANGLOIS**

Hier matin ont eu lieu les funérailles de feu M. Ant. Langlois, décédé à l'âge avancé de 80 ans.

Le défunt était un vieux navigateur d'une grande expérience Il fut toute sa vie un citoyen intègre, aimé et respecté de ses concitoyens.

Nos sympathies.

**LES ZOUAVES**

Les Zouaves sont priés de se réunir, le 1er janvier, à une heure de l'après-midi, à la salle de police.

**Pour Noel et le Jour de l'An.**

**Cadeaux utiles et appropriés en vente chez BONDY & BEAULAC.**

**Article de toilette de premier ordre, Hardes-Faites, Valises, Etc., Etc.**

**Sans rivaux dans les Colonies Cravates.**

Il y a eu une assemblée du Conseil de Ville mercredi soir. On s'est occupé surtout des affaires de routines.

On a donné lecture d'une requête signée par 42 contribuables demandant au conseil de fixer une date pour que les citoyens puissent voter sur la question du bonus accordé à "The Consolidated Chemical Co." Comme conséquence, la votation a été fixée au 21 janvier prochain.

MM. les Drs Tourigny et St-Pierre sont de service à l'Hôpital durant le mois courant.

A une récente réunion du comité médical de l'Hôpital. Il a été décidé d'avoir deux médecins de service au lieu d'un seul qu'il y avait autrefois. L'un est en charge de la salle des hommes et l'autre de la salle des femmes.

Le public trifluvien et de la campagne apprendra sans doute avec plaisir que l'assortiment de chaussures d'automne de M. Arthur Guilbert est complètement arrivé. Avez vous en rendre compte au No 152 Notre-Dame.

M. l'abbé Arcand, préfet des Etudes, au Séminaire de cette ville est parti pour Troy, pour assister aux fêtes données à l'occasion des noces d'argent de M. le Curé F. X. Lizée. Il y représentera le Séminaire.

Le chemin, qui avait été fermé comme étant dangereux sur le St-Maurice, a été de nouveau ouvert à la circulation ces jours derniers.

Un élève du Séminaire, du nom de Perreault, s'est blessé en jouant. Il souffre d'une fracture de la clavicule.

On espère qu'en janvier et en février, les conférences au profit de la Bibliothèque St-François Xavier, sont données par des conférenciers étrangers de réputation.

MM. Charles et Eugène Béland, de Chibogan, Mich. sont en visite chez leur frère M. Toussaint Béland, de cette ville, pour passer les fêtes. MM. Béland ont laissé Trois-Rivières depuis 28 ans. Mad. David Ayotte de Brockton, leur sœur, est aussi attendue. Mad. Ayotte est âgée de 86 ans. MM. Toussaint 84 ans, Charles 82 ans, Eugène 70 et Mad. Ritchot 68 ans. Comme on le voit la famille Béland est une famille privilégiée, nous lui souhaitons joyeuses fêtes et longues années encore.

Nous avons appris avec regret le décès de M. Alphonse Rompré, de Ste-Anne de la Pérade, arrivé à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 23 courant, à l'âge de 24 ans et 4 mois.

Les funérailles ont eu lieu mercredi à Ste-Anne de la Pérade. Le défunt était le fils de M. Prosper Rompré de Ste-Anne de la Pérade.

En prévision des fêtes, la maison Bondy & Beaulac a fait venir un assortiment magnifique de cravates, cols, etc. Une visite vous en convaincra.

**Argent à Prêter**

Argent à prêter pour gros ou petits montants, à la ville ou à la campagne. Conditions faciles. S'adresser à L. P. M. CIER, Notaire, No. 100 rue Alexandre, Trois-Rivières 7-2-12

**LISEZ CECI !**

**RENDEZ-VOUS CHEZ J. W. GONTHIER**  
 Et faites vos achats d'étrangers pour articles de fumeurs. PIPES. CIGARES en boîtes de 10, 25, et 50 BAS DE JOUR DE L'AN Etc  
**J. W. GONTHIER**

**PACIFIQUE CANADIEN**

Des billets d'excursion seront vendus dans toutes les gares du Pacifique en Canada: Port Arthur, Ont., Sault Ste Marie, Ont., Windsor, Ont., et à l'est, aussi depuis et jus qu'à Détroit, Sault Ste Marie, Mich., Buffalo Black Hawk, Suspension Bridge et Chateaufort Niagara, N. Y.

**POUR LES EXCURSIONS DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN**

AU  
 Prix d'un simple billet de première classe 24 et 25 décembre 1906  
 bons pour revenir jusqu'au 26 déc. et 31 déc. 1906 et 1 janvier 1907  
 bons pour revenir le 2 janvier 07  
 AUSSI AU

**Prix d'un simple billet de première classe plus un tiers**

21, 22, 23, 24 et 25 et 28, 29, 30 et 31 déc. 06, et 1 janvier 07  
 bons pour revenir jusqu'au 3 janv. 07  
 Taux spéciaux pour les PROVINCES MARITIMES

Pour billets et autres informations s'adresser aux agents de billets du Pacifique Canadien.  
 D. CHENEVERT  
 Agent

**GIE GLE Transatlantique**

De New-York au Havre-Paris (France)  
 Départ chaque jeudi à 10 hrs a. m.  
 LA LORRAINE..... 3 Jan  
 LA TOURAINE..... 10 Jan

Pour les dates des départs des paquebots du présent mois, s'adresser à MM. Genin Lrudeau, qui donneront sur demande tous les renseignements à cet égard.

GENIN, TRUDEAU & CIE.,  
 Agents Généraux pour le Canada,  
 1670 rue Notre-Dame Montréal

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties.  
**INSTITUT DONTAGNE FRANCO-AMERICAIN**  
 (Incorporé)  
 20 Rue Saint-Jean, Montréal.